



Violence et négligence envers les personnes âgées : Information pour les aidants naturels

Abuse and Neglect of Older Adults: Information for Family Caregivers

Quatre-vingts pour cent des soins pour les personnes âgées sont fournis par des membres de la famille qui sont habituellement les conjoints, les partenaires ou les enfants d'âge adulte.

Les familles peuvent offrir de l'aide à un parent âgé ou à un conjoint dans l'exécution de ses activités quotidiennes telles que les opérations bancaires, le paiement de factures ou les soins personnels comme la toilette ou se vêtir. Ils peuvent assumer ces responsabilités par amour ou par sens du devoir personnel ou familial. Chaque famille est différente. Certaines relations familiales sont très positives et les membres se soutiennent mutuellement. D'autres familles éprouvent des sentiments contradictoires, des conflits et des tensions.

De quels types de violence ou de négligence les personnes âgées peuvent-elles être la cible ?

Les mauvais traitements et la négligence peuvent affecter la santé, le bonheur et la sécurité d'une personne. Les personnes âgées peuvent être la cible de différents types de violence causés par des personnes en qui ils ont confiance ou sur qui ils comptent. Cette violence peut prendre de nombreuses formes telles que physique, émotionnelle, financière, sexuelle, spirituelle, sociale, ou la confiscation ou la rétention des médicaments ou des besoins essentiels.

Comment et pourquoi se produisent les actes de négligences et de violence ?

La plupart des gens n'ont pas l'intention de devenir violents ou négligents. Ils ne se sentent pas à l'aise avec l'évolution des rôles dans leur famille, surtout si la personne âgée doit maintenant compter sur eux. Certains membres de la famille peuvent ne pas savoir comment fournir les soins ou l'assistance nécessaire. Ils ne sont pas en mesure de comprendre la nature du problème de santé et comment celui-ci affecte les capacités ou le comportement de la personne âgée.

Dans certaines situations de violence, les gens peuvent utiliser la force physique ou le contrôle émotionnel envers les autres personnes avec qui ils entretiennent une relation.

Pour certains conjoints d'âges avancés, la personne qui fournit les soins et la personne qui reçoit les soins peuvent toutes les deux éprouver des difficultés avec leur santé, leur mémoire ou avec leur capacité à prendre des décisions. Cela peut affecter la façon dont les gens interagissent et réagissent les uns avec les autres.

Les aidants familiaux ont souvent d'autres responsabilités liées à leur travail, à leur maison ou ils doivent prendre soin de leurs propres familles. Gérer toutes ces activités peut engendrer des tensions et des conflits au sein de la famille. Parfois, les aidants naturels peuvent éprouver des difficultés personnelles telles que des problèmes financiers, de santé mentale ou d'abus de substances. Il peut être difficile pour eux d'offrir des soins de manière sécuritaire.

Qu'est-ce que l'exploitation financière des personnes âgées ?

Il est possible que le membre de la famille ne soit pas en mesure de réaliser l'étendue de ses responsabilités juridiques lorsqu'ils aident une personne âgée avec ses finances, en particulier lorsqu'il a reçu une procuration. Il peut décider de prendre en charge les finances, car cela semble être plus simple. Certaines personnes auront l'impression que l'argent ou les biens de la personne âgée leur appartiennent. Elles peuvent aussi croire qu'elles les obtiendront de toute manière et s'accordent le droit d'utiliser l'argent ou les biens. Cela peut conduire à des abus financiers. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter [HealthLinkBC File n° 93d l'exploitation financière des personnes âgées](#).

Comment identifier le stress qui peut entraîner des abus ?

La plupart des gens qui offrent des soins à une personne peuvent parfois se sentir stressés. Heureusement, les gens peuvent apprendre à reconnaître les signes de stress. Afin d'aider à atténuer une situation stressante et à réduire la possibilité de violence ou de négligence, faites attention à votre propre santé physique et émotionnelle.

Voici quelques signes de stress :

- changements dans vos sentiments, tels que devenir anxieux ou déprimé;
- se sentir toujours très fatigué;
- avoir besoin de médicaments pour vous aider à dormir ou pour faire face à vos problèmes;
- apporter des changements dans votre style de vie, tels que la quantité d'aliments que vous mangez, la quantité de thé, de café ou d'alcool que vous buvez; et
- devoir rencontrer votre fournisseur de soins de santé plus fréquemment ou développer des problèmes de santé.

Tout le monde a une limite et la limite de chaque personne est différente. Les besoins et les capacités d'une personne peuvent changer au fil du temps. Soyez prêt à demander et accepter de l'aide.

Comment pouvons-nous prévenir les abus ou la négligence ?

Les familles peuvent utiliser différents moyens afin de prévenir la violence ou la négligence envers les autres ou envers elle-même.

La bonne communication

Une bonne communication et du soutien au sein des membres de la famille et des couples sont des éléments importants. Parler de la situation actuelle et planifier les besoins futurs. Quelles sont les tâches et les responsabilités qu'un membre de la famille ou un parent peut accomplir seul ? Que peuvent-ils faire avec un certain soutien ? Cela aidera les membres de la famille à établir des attentes réalistes.

Le contact régulier entre les membres de la famille peut apporter un soutien considérable. Il peut être utile d'informer tous les membres de la famille des changements dans l'état de santé d'un parent, d'un conjoint ou d'un partenaire. Certains problèmes de santé peuvent être évités ou freinés.

Au fur et à mesure que leurs besoins changent ou augmentent, les personnes qui vivent en couples peuvent effectuer régulièrement de petits changements dans les services de soutien qu'ils reçoivent à domicile.

Travailler ensemble

Exercer de bonnes pratiques de soins signifie prendre le temps, détenir les qualités et les ressources pour assumer cette responsabilité. Si possible, essayez de partager les responsabilités. Les membres des familles possèdent souvent des compétences différentes et peuvent se soutenir de diverses manières. Prenez le temps de vous renseigner sur les ressources communautaires disponibles.

Renforcer les liens

Même si la santé ou les capacités d'une personne âgée changent, de nombreux aspects des liens qui vous unissent restent les mêmes. Certaines familles renforcent ces liens en gardant le contact, en partageant les traditions anciennes et en créant de nouvelles.

Prendre soin de vous

Prendre soin de soi et faire en sorte que vous avez du temps pour vous-même est essentiel afin d'être en mesure de fournir des soins aux membres de la famille ou à d'autres personnes. Tous les petits moments de pause que vous vous accordez, tels que faire de courtes promenades ou pratiquer votre passe-temps favori peut vous aider à vous ressourcer mentalement ou physiquement. Réservez une partie de votre journée pour effectuer ces activités. Abandonnez certaines des responsabilités que vous prenez habituellement. Joignez-vous

aux groupes locaux de soutien aux aidants naturels qui peuvent vous aider à trouver des ressources ou vous apprendre des trucs utiles.

Que dois-je faire si je suis témoin d'un crime ou d'une situation préjudiciable ?

Si vous êtes témoin d'un crime ou d'une situation préjudiciable envers une personne âgée, appelez immédiatement la police ou le **9-1-1**.

Précisez que vous soupçonnez une situation de violence, de négligence ou d'autonégligence envers une personne âgée.

Pour obtenir plus d'information

Pour obtenir de plus amples informations concernant la violence et la négligence des personnes âgées, ou pour obtenir de l'aide, veuillez téléphoner ou consulter les services suivants :

- Seniors Abuse and Information Line (SAIL), supporté par le « Centre for Elder Advocacy and Support » de la Colombie-Britannique de Vancouver au 604-437-1940 ou contactez la ligne sans frais au 1-866-437-1940, ou visitez <http://bcceas.ca>.
- Gouvernement de la Colombie-Britannique - «Protection from Elder Abuse and Neglect» visitez www2.gov.bc.ca/gov/content/family-social-supports/seniors/health-safety/protection-from-elder-abuse-and-neglect.
- Le tuteur et curateur au 604-660-4444 ou visitez www.trustee.bc.ca/Pages/default.aspx.
- «Legal Services Society» au 604-408-2172 ou la ligne sans frais au 1-866-577-2525 ou visitez www.lss.bc.ca.
- La ligne sans frais « Victim Link » de la Colombie-Britannique au 1-800-563-0808 ou visitez www2.gov.bc.ca/gov/content/justice/criminal-justice/victims-of-crime/victimlinkbc afin d'obtenir des informations concernant les victimes de violence familiale de violence sexuelle ou de crime.

Pour obtenir de plus amples informations sur la violence et les personnes âgées, consultez les fiches d'informations HealthLinkBC suivantes :

- [Fiche d'information HealthLinkBC File n° 93a Prévenir la violence et la négligence des personnes âgées](#)
- [Fiche d'information HealthLinkBC File n° 93c La maltraitance et la négligence des personnes âgées : comprendre la différence entre les sexes](#)
- [Fiche d'information HealthLinkBC File n°93d l'exploitation financière des personnes âgées](#)



Pour les autres sujets traités dans les fiches HealthLinkBC, visitez www.HealthLinkBC.ca/healthfiles ou votre service de santé publique local. Pour les demandes de renseignements et de conseils sur la santé en C.-B. qui ne constituent pas une urgence, visitez www.HealthLinkBC.ca ou composez le **8-1-1** (sans frais). Les personnes sourdes et malentendantes peuvent obtenir de l'aide en composant le **7-1-1**. Des services de traduction sont disponibles sur demande dans plus de 130 langues.